

Le marc d'argent.—Une bien dévote dame de Montréal nous a fait remettre la somme de dix piastres distribuées comme suit : 8 messes en l'honneur de Notre-Dame de Pitié, 8 en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs, 8 en l'honneur de Mater admirabilis, 8 en l'honneur du bon St-Antoine, 8 en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes à l'acquit de différentes promesses pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

En recevant cet envoi si pieusement énoncé, nous avons pensé à ce serviteur plus fidèle et plus avisé dont parle l'Evangile qui, avec un marc d'argent, en avait gagné dix, tandis que les autres n'en avaient gagné que cinq, et d'autres point du tout. N'est-ce pas parce qu'il était plus dévoué aux intérêts de son maître qu'il a été plus ingénieux à faire profiter son argent ? Aussi sa récompense en fut décuplée.

L'auguste mère de Dieu aurait eu pour agréable sans doute d'être honorée sous la tendre appellation de Notre-Dame de Pitié, mais cette grande Dame, qui a de si nobles titres, a été encore plus touchée de l'aimable dévouement de sa fidèle servante qui s'est plu par amour à décliner les inestimables prérogatives de sa maîtresse, sans oublier son dévot serviteur saint Antoine. Bien plus, la joie de cette glorieuse Reine du ciel a été doublée, en voyant que, quoique tout l'honneur fut pour elle, le profit en revenait à ses pauvres affligées du Purgatoire dont elle est la mère. C'est bien l'occasion de répéter avec Rodriguez, qu'un bon serviteur se reconnaît moins dans les choses qui sont purement de son devoir, que dans certains petits spins auxquels il n'est pas obligé. Que la récompense de la fidèle servante soit décuplée comme celle du bon serviteur.

Reçus officiels.—Nous l'avons déjà dit, à chaque envoi d'argent que nous faisons, nous recevons toujours des Révds. Pères Franciscains un reçu officiel avec seing et sceau de la procure ou commissariat à qui nous l'avons adressé. Et chose sinon merveilleuse, du moins assez remarquable, et que nous affirmons à notre grande satisfaction de cœur et de conscience, depuis que nous avons commencé nos envois aux missionnaires franciscains, c'est-à-dire, depuis au-delà de dix ans que nous avons ainsi expédié près de vingt-cinq mille piastres ou cent mille messes, nous n'avons jamais éprouvé de mécompte ; et les envois comme les accusés de réception sont toujours arrivés au temps dit, comme si les saintes Ames avaient pris sous leur garde et protection ces secours qui leur étaient spécialement destinés.

Pour l'intérêt de nos associés, nous nous faisons un devoir d'en reproduire ici quelques-uns.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu de M. Ricard, trésorier de l'Œuvre des âmes du Purgatoire de Montréal, la somme de \$183.25 pour honoraires de 733 messes *pro defunctis*, et qui seront célébrées par nos PP. missionnaires franciscains sans retard. Mille remerciements à l'Œuvre, car je suis débordé par les demandes que je ne puis satisfaire. Que Dieu bénisse les bienfaiteurs qui, en soulageant l'Eglise souffrante, aide l'Eglise militante et prépare des élus pour l'Eglise triomphante. Paris, 27 Déc. 1881. Fr. Marie de Brest, Procureur des Missions franciscaines.

Je, soussigné, Custode de Terre-Sainte, reconnais avoir reçu de M. L. Ricard, trésorier de l'Œuvre des âmes du Purgatoire, un chèque de ₪79 3.10 steriing pour la célébration de 1538 messes *pro defunctis*. En foi de quoi, etc., etc. Jérusalem, le 30 Déc. 1881. F. Guido, Custode de Terre-Sainte.

Je, soussigné, reconnais avoir reçu de M. Ricard, trésorier de l'Œuvre des âmes du Purgatoire à Montréal, Canada, la somme de \$312.50 pour 1250 messes *pro animabus purgatorii* qui sont